

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

DIRECTION DE L'INTERMINISTERIALITE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Bureau des ICPE et de la protection du patrimoine

Arrêté DIDD-2014/275-0001
Modification de la composition de la
Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Oudon

ARRETE

**Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur**

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L212-4 et R212-29, R212-30 et R212-31;

Vu l'arrêté préfectoral D3-97 n° 1119 du 3 décembre 1997 modifié portant création de la commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion du bassin versant de l'Oudon ;

Vu l'arrêté préfectoral DIDD-2010 n° 185 du 1^{er} avril 2010 modifié portant renouvellement de la composition de ladite formation ;

Vu les consultations auxquelles il a été procédé en vue du renouvellement du mandat du collège des élus de la dite commission à l'issue des élections municipales 2014 ;

Vu la délibération du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions en date du 11 juillet 2014 ;

Sur la proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture ;

A R R E T E

Article 1^{er} : La composition de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion du bassin versant de l'Oudon est modifiée comme suit :

1) Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (31 membres) :

Conseil régional de Bretagne

Mme Marie-Pierre ROUGER

Conseil régional des Pays-de-la-Loire

M. Jean-Noël GAULTIER

Conseil général d'Ille et Vilaine

M. Pierre DESPRES

Conseil général de Loire-Atlantique

M. Jean-Yves PLOTEAU

Conseil général de Maine-et-Loire

M. Gilles GRIMAUD

Conseil général de Mayenne

M. Claude BOITEUX

Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions

M. Louis MICHEL

Représentants nommés sur proposition de l'Association des maires de Maine-et-Loire

M. Bernard MENANT, maire d'Andigné

M. Jean-Noël BEGUIER, maire de Vern d'Anjou

M. Yannis GEMIN, conseiller municipal du Bourg d'Iré

M. Pierre-Marie HEULIN, maire de Châtelais

Mme Mariette LORENZI, maire de Nyoiseau

M. Daniel GELU, conseiller municipal de Montguillon

M. Michel DUPRE, maire de Chazé-Henry

M. Dominique MAROL, délégué syndical du SIAEP du Segréen

M. Daniel FOURNIER, conseiller municipal de Ste Gemmes-d'Andigné

M. Joël RONCIN, Président du Syndicat du Bassin de l'Oudon Sud

M. Bertrand SAGET, maire de Chazé-sur-Argos

M. Bernard GAULTIER, maire d'Armaillé

Représentants nommés sur proposition de l'Association des maires de Mayenne

M. Louis VERON, maire de Montjean

Mme Claire MORICE, adjointe à la Gravelle

M. Hervé FOUCHER, vice-président du Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière de l'Oudon

M. Olivier DUTHEIL, adjoint au maire de Saint-Saturnin-du-Limet

M. Christel JEGU, conseiller municipal de Ballots

M. Laurent ROCHER, adjoint au maire de Château-Gontier

M. Marcel GUIOULLIER, président du SIAEP du Craonnais

M. Raymond LECOURT – adjoint à La Roë

M. Michel RAIMBAULT, maire de Livré-la-Touche

M. Alain HUNEAULT, conseiller municipal à Fontaine-Couverte

M. Joël SABIN, adjoint au maire de Craon

M. Guénaël HAMON, conseiller municipal de Cossé-le-Vivien

2) Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (17 membres)

...

Association Mayenne Nature Environnement

M. Jean DEGAND

...

3) Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés (10 membres) :

le préfet de la région Centre, préfet du Loiret, coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant

le préfet de Maine-et-Loire ou son représentant

le préfet de la Mayenne ou son représentant

le directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ou son représentant

le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire ou son représentant

le délégué interrégional de l'Office National de l'Eau et des milieux aquatiques ou son représentant

deux représentants de la MISEN de Maine-et-Loire

deux représentants de la MISEN de Mayenne

...

Article 2 : La durée du mandat des membres de la commission, autres que les représentants de l'Etat, est de six années à compter du 3 décembre 2009. Ils cessent d'en être membres s'ils perdent les fonctions en considération desquelles ils ont été désignés. En cas d'empêchement, un membre peut donner mandat à un autre membre du même collège. Chaque membre ne peut recevoir qu'un seul mandat. En cas de vacance pour quelque cause que ce soit du siège d'un membre de la commission, il est pourvu à son remplacement dans les conditions prévues pour sa désignation, dans un délai de deux mois à compter de cette vacance, pour la durée du mandat restant à courir. Les fonctions des membres de la commission sont gratuites.

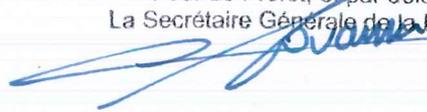
Article 3 : La liste actualisée des membres de la commission est annexée au présent arrêté.

Article 4 : La Secrétaire Générale de la Préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture et notifié à chacun des membres de la formation.

Angers, le 2 OCT. 2014

le Préfet,

Pour Le Préfet, et par délégation
La Secrétaire Générale de la Préfecture



Elodie DEGIOVANNI

ANNEXE A L'ARRETE MODIFICATIF DE LA COMPOSITION DE
LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU S.A.G.E. DE L'OUDON

1) Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (31 membres) :

Conseil régional de Bretagne

Mme Marie-Pierre ROUGER

Conseil régional des Pays-de-la-Loire

M. Jean-Noël GAULTIER

Conseil général d'Ille et Vilaine

M. Pierre DESPRES

Conseil général de Loire-Atlantique

M. Jean-Yves PLOTEAU

Conseil général de Maine-et-Loire

M. Gilles GRIMAUD

Conseil général de Mayenne

M. Claude BOITEUX

Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions

M. Louis MICHEL

Représentants nommés sur proposition de l'Association des maires de Maine-et-Loire

M. Bernard MENANT, maire d'Andigné

M. Jean-Noël BEGUIER, maire de Vern d'Anjou

M. Yannis GEMIN, conseiller municipal du Bourg d'Iré

M. Pierre-Marie HEULIN, maire de Châtellais

Mme Mariette LORENZI, maire de Nyoiseau

M. Daniel GELU, conseiller municipal de Montguillon

M. Michel DUPRE, maire de Chazé-Henry

M. Dominique MAROL, délégué syndical du SIAEP du Segréen

M. Daniel FOURNIER, conseiller municipal de Ste Gemmes-d'Andigné

M. Joël RONCIN, Président du Syndicat du Bassin de l'Oudon Sud

M. Bertrand SAGET, maire de Chazé-sur-Argos

M. Bernard GAULTIER, maire d'Armaillé

Représentants nommés sur proposition de l'Association des maires de Mayenne

M. Louis VERON, maire de Montjean

Mme Claire MORICE, adjointe à la Gravelle

M. Hervé FOUCHER, vice-président du Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière de l'Oudon

M. Olivier DUTHEIL, adjoint au maire de Saint-Saturnin-du-Limet

M. Christel JEGU, conseiller municipal de Ballots

M. Laurent ROCHER, adjoint au maire de Château-Gontier

M. Marcel GUIOULLIER, président du SIAEP du Craonnais

M. Raymond LECOURT – adjoint à La Roë

M. Michel RAIMBAULT, maire de Livré-la-Touche

M. Alain HUNEAULT, conseiller municipal à Fontaine-Couverte

M. Joël SABIN, adjoint au maire de Craon

M. Guénaël HAMON, conseiller municipal de Cossé-le-Vivien

2 – Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (17 membres) :

Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire :

M. Laurent LELORE

Chambre d'Agriculture de la Mayenne :

M. Stéphane GUIOULLIER

Chambre de Commerce et d'industrie de Maine-et-Loire :
M. Marcel BOISRAME

Chambre de commerce et d'industrie de la Mayenne
M. Henri COISNE

Fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique :
M. Bernard BOUTEILLER

Fédération de la Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique :
M. Daniel FOURRE

Syndicat départemental de la propriété privée rurale de la Mayenne :
M. Xavier du REAU

Association Aide Solidarité des Victimes des Inondations du Haut-Anjou :
M. Alain BAGOUET

Club Nautique Segréen :
M. Daniel SARRAMAIGNA

Association Eau et Rivières du bassin de l'Oudon :
M. Claude CAMBRAY

Association Mayenne Nature Environnement
M. Jean DEGAND

FRCIVAM Pays-de-la-Loire :
M. Daniel COTTINEAU

Syndicat des propriétaires fonciers ruraux de Maine-et-Loire :
M. Michel de SIMIANE

Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe :
M. Bertrand de la RIVIERE

Groupement des Aquaculteurs en Eau Douce des Pays-de-la-Loire :
M. Jean-Claude GANDON

Association BASE (Bretagne, Agriculture, Sol, Environnement) :
M. Christian PERROIS

Association de consommateurs :
M. Michel MONTECOT

3) Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés (10 membres) :

le préfet de la région Centre, préfet du Loiret, coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant

le préfet de Maine-et-Loire ou son représentant

le préfet de la Mayenne ou son représentant

le directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ou son représentant

le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire ou son représentant

le délégué interrégional de l'Office National de l'Eau et des milieux aquatiques ou son représentant

deux représentants de la MISEN de Maine-et-Loire

deux représentants de la MISEN de Mayenne